

# APPEL A PROJETS

## KEY INITIATIVE POLITIQUES PUBLIQUES DE TRANSITION

### 1. Présentation générale

L'objectif de la Key initiative Politiques publiques de transition (KIPPT) est de renforcer la visibilité et favoriser les interactions locales, nationales et internationales des scientifiques du site de Montpellier dont les travaux en sciences sociales sont liés aux politiques publiques de transition. Il s'agit, d'une part, de fédérer ces chercheurs et de les structurer durablement en réseau. La KIPPT contribuera ainsi à impulser et stimuler les échanges et les synergies et à donner de la visibilité à l'expertise collective du site de Montpellier sur les politiques publiques de transition. Sur cette base, la KIPPT a, d'autre part, pour ambition de structurer une relation "science/société" en jouant le rôle de passerelle entre les chercheurs travaillant sur les politiques de transition et les acteurs publics.

### 2. Calendrier

Le projet de KIPPT se déroule sur 24 mois, d'avril 2024 à avril 2026. Il s'adresse aux enseignants chercheurs et chercheurs du pôle sciences sociales de l'I-Site. Dans le cadre de ses actions, la KIPPT lance un appel à projet suivant le calendrier ci-dessous :

- **15 mars-15 avril** : Appel à manifestation d'intérêt
- **30 avril** : Première journée scientifique de la KIPPT - *Partage des perspectives et co-construction de l'appel à projets*
- **15 mai** : Lancement de l'appel à projets définitif
- **15 juin** : Dépôt des réponses à l'appel à projets
- **15 juillet** : Notification des décisions du jury
- **Septembre 2024** : Deuxième journée scientifique de la KIPPT – *Kick off meeting*
- **Janvier 2026** : Troisième journée scientifique de la KIPPT – *Colloque final*

### 3. Objectifs de la KIPPT

L'appel à projet doit permettre de créer de la synergie entre les chercheurs, des différentes composantes et laboratoires travaillant ou souhaitant travailler sur les politiques publiques de transition, et les acteurs de la société civile ainsi que les collectivités territoriales. L'ambition est de s'appuyer sur les travaux existants pour impulser une dynamique plus large ayant vocation à poser les bases d'une véritable communauté de recherche autour des politiques publiques de transition.

La KIPPT soutient une **définition large des politiques publiques de transition**, autour des 3 piliers de l'I-site – nourrir, protéger, soigner - et au-delà. Elle envisage les politiques publiques, l'action publique et la gouvernance dans une perspective multidisciplinaire. Trois principaux axes structurent la KIPPT.

**Axe 1 :** Cet axe vise à stimuler les échanges entre laboratoires et disciplines autour de thématiques sectorielles fortes sur le site comme la transition climatique/énergétique, écologique, numérique, agricole et alimentaire, des mobilités/transport, santé...

**Axe 2 :** Cet axe vise à favoriser la réflexion sur la cohérence et l'articulation entre politiques publiques de transition. Il encourage à se saisir des problématiques d'intégration. Une attention particulière pourrait être portée aux projets territoriaux comme vecteurs d'intégration pour traiter notamment les tensions entre logiques sectorielles et territoriales.

**Axe 3 :** Cet axe adresse les enjeux transversaux liés à la gouvernance de la transition.

- Enjeux liés au design des politiques publiques de transition (PPT), à leur mise en débat public et à leur évaluation
- Enjeux liés à la mise en œuvre des PPT : coopération entre acteurs, secteurs, échelles de gouvernement, financement, participation des citoyens/de la société civile, ...
- Enjeux de conflictualité/acceptabilité des politiques de transition
- Enjeux liés aux méthodes et instruments mobilisés : approches coûts-avantage, multicritères, instruments incitatifs, réglementaires, tarifications, planification, trajectoires, etc.
- Enjeux liés à l'évolution des perceptions, opinions et comportements des acteurs face aux transitions

Deux types de projets pourront être financés (et s'additionner le cas échéant) : les projets « Impulsion » (4) et les projets « Structuration » (5).

### 4. Projets « Impulsion » – dossier de candidature en annexe 1

#### **Présentation (financement de 4000 euros)**

Ils auront vocation à initier une dynamique de recherche collective autour d'un stage de master 2. Il s'agit de projets de recherche émergents cohérents avec les axes de la KIPPT qui recevront un financement de gratification de stage de Master 2, accompagné d'un budget de

fonctionnement. Comme leur nom l'indique, ils auront pour objectif d'impulser une première collaboration ou de défricher une thématique particulière en lien avec les politiques publiques de transition. Des stages d'une durée inférieure pourront également être financés.

### **Modalités de sélection**

**Le porteur du projet doit être membre de l'Université de Montpellier ou d'un des organismes partenaires de l'i-site et membre d'un laboratoire du Pôle sciences sociales de l'Université de Montpellier. Il lui sera demandé de participer aux différentes animations scientifiques organisées sur le site de Montpellier.**

En vue d'un financement d'un projet « Impulsion », une offre de stage est attendue. Celle-ci comprendra notamment :

- Le titre du stage,
- Le contexte du stage et les objectifs scientifiques
- L'objet du stage
- Le déroulement du stage
- L'encadrement du stage
- Le(s) profil(s) recherché(s)
- La durée, le lieu et les conditions du stage

Une attention particulière sera portée, lors de l'étude des dossiers, à la manière dont les stages contribuent à alimenter la réflexion sur les politiques publiques de transition dans une perspective interdisciplinaire.

## **5. Projets « Structuration » - dossier de candidature en annexe 2**

### **Présentation (financement entre 15 et 25 000 euros)**

Il s'agit de projets de recherche autour d'un ou plusieurs des trois axes identifiés pour la KIPPT.

Éligibilité : Trois critères principaux seront privilégiés : la collaboration inter-laboratoires du pôle sciences sociales, la dimension multi/pluridisciplinaire des équipes et l'approche intégrée des projets. Les partenariats avec les acteurs publics, en particulier les collectivités territoriales, le monde socio-économique, la société civile ou un partenaire international pourront constituer des critères secondaires.

Terrains de recherche : les projets pourront se réaliser en Occitanie en lien avec l'ancrage de la KIPPT mais aussi sur un terrain étranger, notamment en lien avec des partenariats existants (pays du Sud et/ou universités partenaires notamment). Les porteurs des projets devront participer aux différents moments d'animation de la KIPPT en particulier les trois journées scientifiques KIPPT et devront présenter leurs résultats lors du colloque final.

## Modalités de sélection

Le porteur du projet doit être membre de l'Université de Montpellier ou d'un des organismes partenaires de l'i-site et membre d'un laboratoire du Pôle sciences sociales de l'Université de Montpellier. *Il lui sera demandé de participer aux différentes animations scientifiques organisées sur le site de Montpellier.*

Les ressources seront par ailleurs allouées en prenant en compte trois critères principaux :

- L'association d'au moins deux laboratoires du Pôle sciences sociales.
- Le niveau d'interdisciplinarité du projet (apports des différentes disciplines et modalités de travail en commun).
- L'articulation du projet avec les politiques publiques de transition.

Et trois critères secondaires :

- L'établissement de partenariats science/société.
- Les approches intégrées interrogeant l'articulation entre différentes politiques publiques de transition, différents secteurs ou différents niveaux d'analyse.
- Le choix d'un ou de plusieurs terrain(s) sur le territoire Occitanie.
- 

## 6. Modalités de soumission

Les projets doivent être transmis, au format PDF, avant la date de clôture de l'appel à projets, soit le **14 juin 2024**. Le fichier PDF doit être nommé ainsi : KIPPT\_NomDuPorteur.pdf, à l'adresse [tiffany.matias@umontpellier.fr](mailto:tiffany.matias@umontpellier.fr).

